



# Flash info

Mieux vous servir

N° 87 du 28 Février 2013

Bulletin d'information des agents de la CNSS

## Secteur pétrole

# La CNSS pour la mise en place d'un observatoire des risques professionnels

Sous l'égide de l'Interafricaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a abrité le 06 février 2013, la réunion préparatoire en vue de l'organisation, dans notre



**Le Dr. Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang lors de son mot de bienvenu.**

pays, d'une activité permanente pour la prévention des risques professionnels dans le secteur pétrolier. Parmi les participants, on note les représentants de la CNSS du Gabon, au nombre desquels, Madame le Directeur Général, Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang et son adjoint, Monsieur Pascal Eva Nze ainsi que la participation du Directeur Général de la

CNSS Burkina en sa qualité de Président en exercice de l'IAPRP, Madame Somkinda Traoré Ouédraogo, de son Conseiller technique, Madame Georgette Tamboura, et du Secrétaire Général par intérim de l'IAPRP, Monsieur Alphonse Ahoua Nogbou. Côté invités, il y avait les représentants de l'Union Pétrolière Gabonaise (UPEGA), de la Confédération Patronale Gabonaise (CPG) et de l'Organisation Nationale des Employés du Pétrole (ONEP).

En souhaitant la bienvenue aux délégations étrangères, Madame le Directeur Général de la CNSS du Gabon n'a pas manqué de dire sa joie d'envisager ensemble la possibilité de mettre en place une activité permanente de promotion de la prévention des risques professionnels dans

le secteur pétrolier regroupant les pays africains membres de l'IAPRP. Secteur très complexe au regard « **des outils utilisés, lesquels ont un impact majeur sur l'environnement et sont facteurs d'accidents graves et de maladies aux coûts sociaux et sociétaux énormes** » a dit Dr. Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang. Le choix du Gabon ne relève pas du hasard, les activités pétrolières y sont développées depuis plus de 50 ans. Et Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang d'ajouter que l'institution dont elle a la

charge, « **à travers cette activité, s'inscrit dans la perspective de mieux encadrer les risques professionnels pour lesquels elle n'a jusqu'à une époque récente, fait que subir le coût exorbitant des réparations** », comme pour appuyer le plaidoyer du Secrétaire Général de l'IAPRP, Monsieur Alphonse Ahoua Nogbou sur les

principales activités permanentes de l'Association. Ces activités s'inscrivent dans plusieurs organes spécialisés, notamment le Forum des Comités de Sécurité et de Santé au Travail de Cotonou au Bénin, le Symposium de l'Audiovisuel de la Prévention de Ouagadougou au Burkina Faso, le Salon Africain de la Prévention de Niamey au Niger ou l'Observatoire des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles d'Abidjan en Côte d'Ivoire.

C'est d'ailleurs pour mieux expliquer les missions et les objectifs de l'Association dont elle a la charge, que Mme Somkinda Traoré Ouédraogo, en sa qualité de Présidente en exercice de l'IAPRP, est revenue longuement sur ces différents organes spécialisés et a exprimé la ferme détermination de l'IAPRP de voir le Gabon abriter, à son tour, les Rencontres Africaines de Libreville sur la Prévention des Risques professionnels du secteur Pétrolier (RALI PRP).



**Le DG de la CNSS / Burkina, Mme Somkinda Traoré Ouédraogo, Présidente en exercice de l'IAPRP.**



**Une vue des participants.**

Après des échanges très fructueux, les représentants des organisations patronales et des syndicats du secteur ont manifesté leur adhésion totale au projet présenté conjointement par la CNSS et l'IAPRP. A cet effet, ils ont sollicité la mise en place d'un comité technique regroupant les experts de l'IAPRP, du BIT, de la CNSS et des organisations patronales et syndicales en vue de rédiger le cahier des charges. En conclusion des travaux, Marie-Thérèse Vané ép. Ndong-Obiang a nourri l'espoir de voir se tenir, à Libreville la première édition des RALI PRP.

